

*Accords fiscaux—Loi*

le gouvernement fédéral diminuait son financement, il contribuerait à faire croître les déficits provinciaux. C'est effectivement ce qui s'est produit. Il disait également que les provinces auraient plus de mal à fournir les services d'hospitalisation, d'assurance-maladie et d'enseignement postsecondaire. Or nous constatons, cinq ans plus tard, que les déficits provinciaux ont augmenté énormément d'un bout à l'autre du pays, sans égard à la couleur politique. À cause des années de récession et de chômage élevé, à cause du tarissement des sources habituelles de recettes, et à cause des compressions budgétaires que le gouvernement libéral a effectuées dans le passé, les provinces subissent maintenant des déficits très élevés. Ce que le ministre des Finances a dit en 1982, quand il était dans l'opposition, était alors vrai et l'est encore plus de nos jours.

Maintenant que les provinces sont dans une situation bien pire et voient leur cote de crédit baisser et leurs taux d'intérêt augmenter, le gouvernement fédéral veut aller chercher plus d'argent dans leurs goussets. Il veut mettre encore à rude épreuve les économies provinciales déjà grevées, et obliger les gouvernements provinciaux à trouver l'argent dont est amputé le budget de l'enseignement postsecondaire et de l'assurance-maladie.

Je ne veux pas passer tout mon temps à répéter les paroles prononcées par le ministre des Finances quand il siégeait dans l'opposition. C'étaient de belles paroles et de beaux sentiments. S'il y croyait alors, il devrait y croire encore maintenant. Il est cependant une autre déclaration que je voudrais rappeler aux nouveaux députés conservateurs élus aux élections de 1984 et qui ne savent pas ce que les députés conservateurs avaient l'habitude de dire lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition. Voici encore, comme en fait foi le hansard du 23 mars 1982, ce que disait l'actuel ministre des Finances:

Ce n'est pas le temps de nous affronter ni de prendre des décisions unilatérales. L'époque que nous traversons exige plutôt un esprit de coopération pour entretenir les relations délicates existant entre les deux paliers de gouvernement.

Ce sont de bien beaux sentiments. Il faut maintenant que le gouvernement conservateur en soit convaincu.

Certains ministériels seraient enclins à dire que seuls les néo-démocrates et les libéraux, maintenant dans l'opposition, sont opposés à ce projet de loi. D'après certains éditorialistes, le gouvernement fédéral ne fait que le nécessaire et du fait qu'il va augmenter le montant des paiements de transfert annuels aux provinces, il répond aux besoins des utilisateurs de l'enseignement postsecondaire et des services médicaux.

Comme je l'ai déjà dit, nous savons que les frais augmentent plus rapidement que la somme d'argent que va donner le gouvernement fédéral. Les néo-démocrates et les libéraux ne sont pas les seuls à penser que de nouvelles réductions des crédits affectés aux services médicaux sont inacceptables. Tous les gouvernements provinciaux le trouvent également, à l'instar des professeurs d'université, des infirmières et des médecins, pour qui le projet de loi C-96 fait fausse route.

● (1200)

Je voudrais parler d'un Livre vert sur les dépenses effectuées dans le domaine des soins de santé et sur le financement du régime, publié par le gouvernement de Terre-Neuve en janvier 1986. Celui-ci y expose les problèmes qu'a cette province

démunie à cause des décisions du gouvernement fédéral conservateur. En fait, elles sont analogues aux décisions du gouvernement libéral antérieur; le gouvernement actuel va seulement plus loin dans les restrictions en matière de soins de santé et d'enseignement postsecondaire. A cause de cette attitude, Terre-Neuve a de terribles problèmes à affronter.

Voici les possibilités qu'entrevoit le gouvernement de Terre-Neuve. A la page 13 du Livre vert, il se pose la question suivante:

Terre-Neuve et le Labrador seront-elles les seules régions du pays à avoir des problèmes dans le domaine des soins de santé?

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement de Terre-Neuve a répondu à sa manière à cette question. Voici ce qu'il a dit:

Certainement pas. Toutes les provinces du pays ont de grosses difficultés à financer leurs programmes de santé, surtout à cause du ralentissement de la progression des paiements de transferts effectués par le gouvernement fédéral en vertu du FPE.

Le FPE est une façon de parler des subventions aux services médicaux et à l'enseignement postsecondaire. Je le répète, on considère cette situation comme l'oeuvre du gouvernement libéral antérieur et surtout du gouvernement conservateur actuel.

Quelles possibilités le gouvernement a-t-il de régler ces problèmes? Voici la première possibilité, d'après le Livre vert:

La privatisation intégrale ou partielle du régime de soins de santé par la propriété, la gestion ou le financement privés.

Autrement dit, une solution consisterait à privatiser la médecine. Il y a plus de 20 ans, le gouvernement a décidé qu'il ne voulait pas perdre cette lutte; il a décidé d'avoir un régime de soins de santé administré et financé par l'État. Cette décision a été prise dans les années 60, et rien ne porte à croire que les Canadiens ont changé d'avis.

La deuxième solution envisagée était la suivante:

Des changements dans le domaine des soins de santé allant encore plus loin que les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le coût des hôpitaux et des foyers de soin.

Autrement dit, une nouvelle réduction des services. Le financement par le déficit et l'augmentation des impôts constituaient la troisième et la quatrième options.

A l'examen de ce document, il est facile de comprendre que les Terre-Neuviens sont déjà plus imposés que les autres Canadiens. Par conséquent, il n'était pas vraiment possible de modifier la fiscalité pour augmenter les recettes fiscales de façon à compenser la réduction du financement fédéral. Quant au financement par le déficit, ce n'était pas non plus vraiment une possibilité parce que la province était déjà lourdement endettée et que sa dette allait en augmentant sans même compenser la réduction des fonds fédéraux. Terre-Neuve n'a vu comme solution que la privatisation ou la compression des services, deux choses contre lesquelles le ministre des Finances, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration se sont battus, il y a cinq ans.

Au début du mois, au cours d'un rassemblement, à Winnipeg, le juge Emmett Hall a dit que si nous adoptions le projet de loi C-96, nous empêcherions les provinces démunies ou moins développées que les autres d'assurer les services dont la population a besoin et que nous allions instaurer au Canada deux catégories différentes de services éducatifs et de services médicaux. Tel est l'avis exprimé par le juge Emmett Hall, le